

POLITIQUE CULTURELLE			
S'adressant à	<input type="checkbox"/> Conseil <input type="checkbox"/> Administration	<input type="checkbox"/> Voirie <input type="checkbox"/> Incendie	<input type="checkbox"/> Loisirs <input checked="" type="checkbox"/> Tous
Adopté le		Modifié le :	

1. Préambule

1.1 Message de l'auteur, Paul Jacob

Heureuse nouvelle, très heureuse nouvelle pour le fier petit village de Vallée-Jonction, où nos racines et notre culture sont implantées depuis déjà plus de cent ans. Sous la plume enthousiaste et créatrice de gens de chez-nous, voilà, en effet, que je viens de parcourir un projet de politique culturelle dont notre municipalité va bientôt se doter. Un projet dont les grandes lignes directrices sont tracées et qui nous incitera autant à redécouvrir notre culture qu'à la vivre pleinement dans les projets qu'elle fera germer. Un projet qui suscite au premier coup d'œil mon admiration et auquel adhèrera, je l'espère, toute la population de Vallée-Jonction.

Comment en serait-il autrement puisqu'il s'agit, je crois, de continuer l'œuvre que tant de prédécesseurs ont accomplie pour donner à Vallée-Jonction son âme bien à elle. Rappelons-nous, ne serait-ce qu'un instant, qu'au sein même d'une aussi petite communauté que la nôtre, ont jailli, pendant un siècle, des métiers, des arts, des institutions, des hommes et des femmes de tout milieu qui ont édifié la culture de Vallée-Jonction. Une culture ciselée de réalisations artistiques ou matérielles qui côtoyaient de riches traditions orales (contes, légendes, chansons) dont nous demeurons les dépositaires. Aussi ne sommes-nous pas surpris d'entendre dire et redire, au fil d'une conversation, comment, il n'y a pas si longtemps, la vie était incomparablement riche de culture et de savoir, ici à Vallée-Jonction.

Les jeunes et notre décennie auraient-ils remarqué une forme d'assoupissement de notre culture? Aussi, en ce printemps 2007, nous présentent-ils un projet bien défini en relation avec ce problème. Un projet qui me semble une source vivifiante qui va tous nous rajeunir à travers des ardeurs nouvelles. Après des nôtres et avec les nôtres, ne sera-t-il pas fascinant de redécouvrir cette beauté et cette perfection dont l'être humain est susceptible.

Le jardin est grand à cultiver, mais combien riche est la terre que nous ont laissé nos prédécesseurs pour la faire fleurir à nouveau.

1.2 Message du maire, Lise Cloutier

Promouvoir notre univers culturel, c'est contribuer à enrichir l'héritage que nous laisserons à ceux et celles qui nous succéderont. Au nom du conseil municipal de Vallée-Jonction, il me fait plaisir de prendre part à la présentation de la politique culturelle de notre localité. Puisque nous prévoyons inaugurer l'édifice multifonctionnel en juin prochain, la politique sera d'autant plus facile d'application car nous aurons enfin des équipements et locaux facilitant les objectifs visés.

Au cours de la dernière année, un groupe de bénévoles, accompagnés du conseiller Jocelyn Bourque, ont fort bien travaillé à la démarche d'élaboration sous l'égide du ministère de la Culture et des Communications. La qualité de notre environnement et le souci de la préservation de notre patrimoine bâti, démontrent bien la volonté du milieu à conserver ses richesses. Pensons aux expositions de peintures de grande qualité que nous attendons d'année en année et ce depuis près de vingt ans. Pensons également à nos artisans du début des arts « Les Fermières » qui veulent transmettre leur savoir-faire tel le tricot, le tissage, la couture. La salle multifonctionnelle permettra des expositions d'importance sans oublier l'enseignement auprès des jeunes. Par le biais de la bibliothèque, nous regrouperons des outils et des moyens mis à la disposition de la collectivité visant à assurer sa formation, son instruction et l'apprentissage de nouvelles techniques dans des domaines variés et l'éveil à de nouvelles connaissances.

Essentiellement, la politique culturelle de la Municipalité de Vallée-Jonction vise à rappeler les grandes orientations qui guideront la vie culturelle des Valléens et Valléennes. Elle constitue pour les élus municipaux un engagement à soutenir, selon les ressources disponibles, les initiatives culturelles des citoyens. Témoin de son passé et miroir des réalités, celle-ci apportera un nouvel élan pour les projets futurs.

Longue vie à la « Politique culturelle » de la municipalité et sincères remerciements aux bénévoles qui y ont participé.

1.3 Message des membres du comité d'élaboration, Geneviève Bisson - présidente

C'est avec honneur et fierté que le comité d'élaboration présente la toute première politique culturelle de la Municipalité de Vallée-Jonction.

Issue d'une prise de conscience de tout ce qui s'est passé et d'une volonté de faire croître et d'encourager le volet culturel dans notre milieu, nous sommes particulièrement fiers de pouvoir compter sur cette base précieuse qui nous donnera la chance d'encadrer et de mieux promouvoir la culture dans notre milieu.

L'émergence de plusieurs petits comités organisateurs au sein de notre village a fait surgir cette idée d'organisation et de structure de la part de nos élus, qui est la porte d'entrée vers un développement culturel certain. Se doter d'une politique culturelle municipale devenait donc un « incontournable ». Après énumération des attentes qu'avaient les élus municipaux face au développement culturel, un comité s'est formé. Celui-ci avait comme mandat de travailler à l'élaboration de la future politique culturelle de la municipalité.

Notre politique culturelle se veut à l'image de ses résidents et son but est de promouvoir tout l'aspect culturel de notre coin de pays et ainsi d'encourager chaque parcelle de création, de développement et d'innovation. Elle se veut aussi l'appréciation de nos biens, nos sources, nos fondements.

Puisse nos résidents, nos élus, nos jeunes et moins jeunes l'adopter et faire en sorte qu'elle soit le reflet d'une image passée et future, de notre image que nous pourrons continuer d'admirer et de projeter avec fierté aux générations à venir.

Enfin, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont collaboré à l'élaboration de cette politique.

2. Portrait de la municipalité de Vallée-Jonction

2.1 Historique de la municipalité

a. Histoire ou origine de la Municipalité

L'origine du village prend racine à la limite nord de la municipalité. En effet, à la jonction de la rivière Bélair et de la Chaudière, un premier hameau appelé « le Trou-d'la-Bisson » fut établi. En ce lieu, outre quelques résidences, on retrouvait trois auberges, deux moulins et un bureau de poste. Il était également possible de franchir la Chaudière grâce à une traverse à gué. Comme le chemin National reliant le Maine à Lévis passait à proximité, c'était un arrêt tout indiqué pour les voyageurs. Une autre route reliant Frampton aboutissait également tout près.

L'arrivée du chemin de fer changea toute la dynamique de développement urbain de ce coin de pays. Il fut planifié que le Lévis & Kennebec Ry, qui suivait la rive est de la Chaudière, allait faire jonction (1881), par un pont, le Sherbrooke Eastern Townships & Kennebec Ry arrivant par les coteaux ouest de la vallée deux milles en amont du « Trou-d'la-Bisson » à l'endroit actuel de la gare. Avec l'implantation du centre ferroviaire générateur d'emplois (la majorité des hommes de Vallée y travaillaient), on vit rapidement un noyau d'habitations se former autour de la gare à la fin du XIX^{ème} siècle.

Le territoire de Vallée-Jonction fut formé d'une partie de ceux de St-Joseph et de Ste-Marie, d'où sa première appellation de l'Enfant-Jésus. Les installations ferroviaires avec les nombreux emplois s'y rattachant permirent la création de nombreux commerces qui donnèrent à Vallée-Jonction une touche de dynamisme et de modernisme. Il faut bien sûr mentionner les nombreux agriculteurs déjà établis qui s'ajoutaient à l'activité économique florissante. En 1925, la population se chiffrait à 1050 habitants lors de la formation de la municipalité de village. En 1961, le village comptait 1405 âmes et il connut une lente croissance par la suite. Aujourd'hui, avec le déclin des naissances et l'exode des jeunes, la population est stabilisée à un peu plus de 1900 habitants. En améliorant la qualité de vie des citoyens, notamment par les loisirs et la culture, le village attirera sûrement de nouveaux citoyens, car son dynamisme est toujours aussi présent.

b. Évolution du toponyme

Le toponyme de la municipalité a évolué avec le temps et les noms que la gare de l'endroit a portés ont influencé la dénomination et même ajouté une certaine confusion.

En résumé, la paroisse de l'Enfant-Jésus fut fondée canoniquement en 1898 et en municipalité en 1900. Suite à des différends entre les habitants de la rive ouest de la Chaudière et ceux du côté est, la paroisse fut scindée en deux et la partie à l'est de la Chaudière devint la municipalité de village de l'Enfant-Jésus en 1924. Puis, en 1949, le village changea définitivement de nom pour celui de Vallée-Jonction qui était déjà grandement utilisé par le public en général. Finalement, les deux entités furent fusionnées de nouveau en 1989.

Quant à la gare, de 1879 à 1894 elle était identifiée « Beauce-Jonction » puis lors de la construction d'une nouvelle jonction à Tring, on décida qu'un

changement de nom s'imposait puisque ce n'était plus la seule jonction ferroviaire en Beauce. Valley-Jonction fut la nouvelle appellation en 1894, puis francisée en 1941.

Les noms portés par la gare semblent avoir été d'usage courant pour désigner le village comme en font foi divers documents écrits.

c. Économie

L'économie de Vallée-Jonction s'est transformée avec le temps. Le chemin de fer n'occupe plus une place dominante comme autrefois. Il a été supplanté par l'abattoir d'Olymel qui, à lui seul, fournit du travail à plus de 1000 personnes. L'avenir d'Olymel est toutefois encore incertain à ce jour. On retrouve également 85 commerces et entreprises dans des créneaux tels que l'agriculture, l'habitation, le tourisme, la transformation et la récupération de l'acier. On compte aussi une scierie centenaire, des gravières et des entreprises du domaine des transports sans oublier les commerces offrant divers services à la population. Enfin, un parc industriel situé à proximité de l'autoroute 73 et de la route 112 confère à Vallée-Jonction une situation privilégiée.

2.2 Description du territoire

a. Géographie

Vallée-Jonction est située dans la région physiographique des Appalaches à une cinquantaine de kilomètres au sud de la ville de Québec. Le site est dans une vallée en U. Le retrait des glaciers, il y a 10 000 ans, a laissé d'importants dépôts de gravier et de sable qui façonnent les coteaux de chaque côté de la rivière Chaudière. Au fond de cette vallée se trouve une plaine fertile qui sert de deuxième lit à la Chaudière lors des crues. Le climat continental humide a favorisé la croissance d'une forêt mixte qui a bien fourni en bois nos ancêtres. La topographie du site a amené Vallée-Jonction à devenir un carrefour ferroviaire et routier. La rivière Chaudière elle-même sert de moyen de transport lors de la colonisation et à l'époque de la drave.

2.3 Portrait culturel de la municipalité

La culture à Vallée-Jonction se manifeste de plusieurs manières. Il faut d'abord mentionner que la population recèle de nombreux artistes et artisans par rapport au nombre d'habitants et ce, dans des domaines différents. Ainsi, un comité culturel a été fondé en 1984 afin de valoriser la culture. L'exposition et le symposium de peinture et les représentations de théâtre ont été parmi les grandes réalisations de ce comité.

L'implication de la Fabrique à Vallée-Jonction se doit d'être soulignée. En effet, notre municipalité est réputée au fil des ans pour la qualité de sa chorale et de son organiste. Également, trois bâtiments patrimoniaux religieux sont conservés dans un bon état soit le couvent, le presbytère et naturellement l'église.

Un besoin bien présent et en voie d'être comblé est la mise en fonction d'une bibliothèque municipale. La construction d'un tout nouvel édifice multifonctionnel cette année permettra la concrétisation de ce projet.

Le centre d'interprétation ferroviaire de Vallée-Jonction, fondé en 1990, a comme mission de sauvegarder et de transmettre la culture ferroviaire par ses nombreux documents, photos, pièces d'équipements et artéfacts. L'organisme est situé dans la vieille gare datant de 1917 et est ouvert l'été.

Le patrimoine bâti de Vallée-Jonction est parmi les plus riches de la région de par sa diversité, sa qualité et sa quantité. Il fait bon de prendre une marche et de parcourir les rues du village pour apprécier cette richesse

Le cercle des Fermières a pour but de valoriser, entre autres chose, l'héritage artisanal. Malheureusement, faute de local permanent, les opportunités manquent pour apprécier leurs créations. D'autres organismes communautaires comme les Filles d'Isabelle ou les Chevaliers de Colomb supportent également les activités culturelles.

Un comité d'embellissement a été créé il y a quelques années, peu actif à ce moment, il pourrait être relancé avec l'appui de la population et des élus.

Enfin, les activités sportives ont toujours eu une place importante dans notre municipalité. On n'a qu'à penser aux événements tels les courses de régates sur la Chaudière, les trains de ski, les « courses de Beauce », les tournois de balle-molle, les équipes de hockey de la BDL, les championnats de motocross, les courses à l'autodrome de la Chaudière ou le festival du « Running shoe », etc.

2.4 Fondements et axes d'intervention

Les principes directeurs et les orientations de la politique culturelle municipale de Vallée-Jonction doivent permettre à tous les citoyens de chez nous de s'initier à la vie culturelle, d'innover, de développer des acquis en cette matière et de pouvoir en assurer la continuité. Pour y arriver, le tout doit être encadré d'une façon dynamique, bien vivante et la structure de notre politique se veut une façon de promouvoir les actions suivantes :

- Favoriser et valoriser le développement des valeurs culturelles;
- Étaler, protéger et voir à la mise en valeur de notre patrimoine culturel;
- Faciliter l'accès et soutenir l'intérêt envers la culture;
- Assurer une aide au développement de la culture dans notre milieu;
- Apprécier l'influence du volet culturel au sein de notre communauté.

En ce sens, la présente politique culturelle fut organisée en trois grands volets qui représentent et qui authentifient les réalités actuelles de notre municipalité. Bien que ces trois volets furent sélectionnés de façon à évoquer des aspects culturels qui « passent le temps », il est possible que ceux-ci ne soient peut-être plus les réalités de la municipalité dans quelques années d'ici. Ainsi, la politique culturelle se veut d'être une assise souple qui devra être révisée par les élus afin qu'elle évolue avec la municipalité sans quoi elle n'aura plus vraiment sa raison d'être.

3. Le volet MULTICULTUREL

3.1 Présentation et définition

Le volet multiculturel englobe toutes les activités en lien avec la culture qui peuvent être réalisées au sein de la municipalité.

Liste des activités à titre d'exemples :

- Cours divers (peinture, danse, artisanat, etc.);
- Soirées d'information (généalogie, cuisine, etc.);
- Cliniques de lecture, lecture d'histoires;
- Expositions artisanales et culturelles diverses;
- Symposium et exposition de peintures;
- Présentation de pièces de théâtre;
- Concerts de chants et de musique (religieux, classiques, etc.);
- Invitation d'écrivains à la bibliothèque;
- Etc.

C'est certain qu'avec la présence d'un nouvel édifice multifonctionnel, Vallée-Jonction possède un lieu commun pouvant être mis au service de la culture. Toutefois, on considère également que la municipalité possède une diversité d'endroits qui peuvent accueillir des activités multiculturelles :

- Édifice municipal;
- Église;
- Gare;
- École;
- Couvent;
- Club de ski;
- Club chasse et pêche;
- Restaurants;
- Entreprises;
- Base plein air;

3.2 Forces et préoccupations majeures

Le développement multiculturel de la municipalité est favorisé par différents aspects. En effet, on peut penser à la multitude d'endroits pouvant accueillir la culture, à l'intérêt des élus municipaux face à l'adoption d'une politique culturelle, à la présence d'événements culturels importants et reconnus (pièces de théâtre, exposition et symposium de peinture, etc.), à la présence d'artistes et artisans au sein de la municipalité, à la présence d'organismes et de bénévoles soutenant les activités culturelles, etc.

Toutefois, certaines préoccupations majeures doivent être considérées afin de permettre à la municipalité de s'épanouir culturellement. Les membres du comité culturel sont conscients qu'ils devront faire preuve de créativité et de détermination pour attirer la population. En fait, le rythme de vie et la situation des familles d'aujourd'hui influencent souvent la participation aux activités, le fait d'être situé près de grands centres urbains peut parfois nuire à la réalisation d'activités culturelles, la diversité de la population exige également une variété d'activités et la difficulté à trouver des ressources (humaines, monétaires) peut parfois démotiver les responsables lors de la réalisation d'activités.

3.3 Orientations et objectifs

- Maximiser l'utilisation des lieux disponibles à la promotion de la culture pour en faire bénéficier la population au maximum;
- Favoriser la collaboration et l'association aux événements importants pour attirer une majorité et une diversité de clientèle;
- Valoriser les événements, artistes et artisans et autres talents culturels;
- Rassembler l'ensemble de la population et favoriser l'esprit de communauté.

4. Le volet GARE

4.1 Présentation et définition

Vallée-Jonction se distingue des autres municipalités puisqu'elle peut se vanter d'avoir quelque chose que les autres n'ont pas : une gare, patrimoine important de l'histoire même de la municipalité. Ainsi, l'adoption du volet « gare » à la politique municipale se veut un prétexte pour conserver et exploiter cette richesse unique. En fait, qu'on pense à l'édifice lui-même ou au site l'entourant pourquoi ne pas le développer davantage par l'intermédiaire de la culture?

4.2 Forces et préoccupations majeures

La gare de Vallée-Jonction, bâtiment patrimonial unique, est bien située et est facilement accessible par vélo ou automobile, ce qui constitue une de ses forces majeures. Aussi, le site ferroviaire est complet et unique avec le pont des chars, la rotonde, la table tournante, les voies ferrées des deux côtés de la gare et la passerelle. Par ailleurs, il s'agit d'un très bel endroit avec des espaces verts et des tables de pique-nique à proximité offrant une vue incroyable sur la rivière Chaudière. Le bâtiment, qui présente une exposition unique à l'est de Montréal, est assez vaste pour accueillir plus d'un organisme. L'édifice a été occupé et entretenu depuis 15 ans ce qui a ralenti considérablement sa détérioration (pensons à la gare de Tring...). À noter qu'il existe un programme de subventions pour la restauration d'édifices patrimoniaux dû au mouvement populaire pour la préservation d'édifices historiques et que certains commerçants locaux démontrent un intérêt pour le développement du site.

D'un autre côté, il est nécessaire d'acquérir un bail à long terme (au moins 25 ans) auprès du Chemin de fer Québec central afin d'être éligible au Programme d'aide gouvernementale au même titre que la municipalité de Tring-Jonction. La rentabilisation du site sur quatre saisons nécessite une restauration coûteuse, mais obligatoire, ne serait-ce que pour arriver à baisser les coûts de chauffage. L'exposition actuelle doit être rafraîchie afin de renouveler la clientèle et il importe d'injecter de l'argent pour la publicité.

4.3 Orientations et objectifs

- Obtenir un bail de 25 à 40 ans;
- Restaurer la gare de manière à arrêter sa dégradation et la rendre intéressante à visiter;

- Rendre la gare accessible à l'année (sur demande en saison morte) pour saisir toutes les opportunités d'affaires;
- Créer un partenariat avec d'autres organismes pour maximiser l'utilisation des locaux et partager les frais d'entretien.

5. Le volet PATRIMOINE BÂTI

5.1 Présentation et définition

Le patrimoine culturel occupe une place importante dans la mémoire des habitants de Vallée-Jonction puisqu'il est le témoin de leur quotidien et de leur mode de vie. Ce patrimoine est présent et très varié dans ses origines, ses formes et ses usages. La municipalité souhaite accorder une attention particulière au patrimoine bâti répertorié. Voilà pourquoi nous adoptons un volet « Patrimoine bâti ».

5.2 Forces et préoccupations majeures

Vallée-Jonction possède déjà un inventaire assez complet des maisons ou édifices faisant partie du patrimoine bâti. Cet inventaire a été effectué en deux étapes, soit en 1999 et en 2004. Aussi, la loi sur les biens culturels (l.r.q. chapitre B-4) adoptée le 8 juillet 1972 prévoit un certain nombre de dispositions qui permettent aux autorités locales d'identifier et de protéger le patrimoine québécois et ce, tout en respectant les droits de ceux qui ont la propriété, la garde ou l'usage. Elles peuvent donc, de leur propre initiative ou à la demande de citoyens, identifier et protéger les biens présentant un intérêt patrimonial à l'échelle locale ou régionale. Les statuts accordés par le gouvernement s'appliquent à 2 types de territoires : arrondissement historique et arrondissement naturel, ainsi qu'à diverses catégories de biens culturels : œuvres d'art, biens ou monuments et sites historiques et archéologiques.

De ce fait, à court et moyen terme il serait important de se préoccuper de :

- Mettre à jour l'inventaire de la municipalité;
- Réaliser un plan de conservation et de mise en valeur;
- Établir et identifier un circuit animé du patrimoine bâti (vidéo, dépliant, plan);
- Se documenter sur les possibilités d'aide gouvernementale (fédéral, provincial et municipal);
- Fournir des informations et des possibilités aux gens concernés.

À plus long terme, nos interventions valoriseront les autres catégories de biens culturels : art et peinture, travaux œuvrés, sports et loisirs, musée, tourisme, activités culturelles (pièces de théâtre, expositions)

5.3 Orientations et objectifs

- Informer la population des programmes existants;
- Sensibiliser la population à l'importance du patrimoine bâti;
- Favoriser la conservation du patrimoine bâti.

6. Conclusion

La préparation d'une politique culturelle qui représente bien la municipalité de Vallée-Jonction et ses habitants était un défi important pour les membres du comité d'élaboration. Il fallait arriver à donner à la culture la place qui lui revenait. Nous voulions arriver à présenter un document accessible à tous qui permettait et de définir les forces et les défis de la municipalité et de cibler des sphères d'interventions prioritaires. Voilà pourquoi les trois volets identifiés furent : le multiculturel, la gare et le patrimoine bâti.

Le comité d'élaboration tient à remercier madame Lise Cloutier, maire, ainsi que les membres du conseil municipal qui l'ont accompagné et soutenu durant cette démarche. Il se doit de souligner également l'apport des organismes et autres personnes qui ont participé aux démarches de consultation. Un merci spécial à monsieur Paul Jacob qui a accepté de faire le préambule. Enfin, il est essentiel pour le comité de remercier madame Lise Vachon, directrice générale adjointe, qui a apporté son support technique.

Nous souhaitons que cette politique permette d'enrichir la vie des citoyens actuels en plus de rendre notre communauté plus dynamique et plus attrayante pour les nouvelles familles. Nous sommes convaincus qu'il s'agit-là d'un investissement qui apportera beaucoup aux résidents de Vallée-Jonction.

Le comité d'élaboration de la politique culturelle était constitué des membres suivants :

Mme Geneviève Bisson, présidente du comité d'élaboration
 Mme René Boulet, secrétaire du comité d'élaboration
 M. Jocelyn Bourque, conseiller municipal
 Mme Marguerite Lacasse, représentante Salon régional des arts
 M. Martin Laflamme, représentant Centre d'interprétation ferroviaire
 M. Alain Nadeau, membre

7. Références

Guide d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique culturelle municipale (2001),
 Édition : Direction des communications.

Livre du centenaire de Vallée-Jonction (1997)

8. Table des matières

Préambule.....	1
Portrait de la municipalité de Vallée-Jonction	3
Le volet MULTICULTUREL	6
Le volet GARE	7
Présentation et définition.....	7
Le volet PATRIMOINE BÂTI.....	8
Conclusion	9
Références.....	9